

Power Corporation annonce ses résultats financiers pour le deuxième trimestre de 2026

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives, qui figurent plus loin dans le présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Montréal (Québec), le 30 juillet 2026 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2026.

Power Corporation

Résultats consolidés pour la période close le 30 juin 2026

FAITS SAILLANTS

POWER CORPORATION

- Le bénéfice net^[1] pour le deuxième trimestre de 2026 s'est chiffré à 690 M\$, ou 1,10 \$ par action^[2], comparativement à 772 M\$, ou 1,20 \$ par action, au deuxième trimestre de 2025.
Le bénéfice net ajusté^[3] s'est chiffré à 974 M\$, ou 1,55 \$ par action, comparativement à 883 M\$, ou 1,38 \$ par action, au deuxième trimestre de 2025.
- Au 30 juin 2026, la valeur de l'actif net ajustée par action^[3] se chiffrait à 112,94 \$, comparativement à 85,77 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 31,7 % principalement attribuable aux sociétés en exploitation cotées en bourse.
Au 30 juin 2026, la valeur comptable par action^[4] se chiffrait à 37,74 \$, comparativement à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 3,9 %.
- La Société a poursuivi l'exécution de sa stratégie de création de valeur, générant un bénéfice net ajusté par action record grâce à la solide performance de ses sociétés en exploitation, à la création de valeur au sein de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, ainsi qu'à la poursuite des initiatives de simplification de son portefeuille.
 - Great West a présenté un rendement des capitaux propres ajusté^[5] de plus de 19 % pour le deuxième trimestre consécutif, tandis que la Financière IGM a généré un bénéfice net ajusté record grâce à la solide performance de l'ensemble de ses activités.
 - La participation du groupe Power dans Wealthsimple, détenue collectivement avec la Financière IGM et Portage Ventures I, était évaluée à 4,7 G\$, soit une augmentation de 15 % au deuxième trimestre^[6], reflétant ainsi la progression continue des activités de Wealthsimple.
 - La juste valeur de Sagard Holdings Management Inc. a augmenté de 11 %^[7], contribuant positivement à la création de valeur et reflétant l'expansion continue de la plateforme, y compris la récente finalisation de l'acquisition d'Unigestion Private Equity Holding SA (Unigestion).
 - La Société a conclu une entente visant la vente de la totalité de sa participation dans LMPG Inc.^[8], soit le dernier placement qui était auparavant présenté dans les entreprises autonomes, simplifiant ainsi davantage le groupe Power.
 - En 2026, la Société avait retourné du capital pour un montant de 1,5 G\$ aux actionnaires au 30 juin 2026 qui comprenait des versements de dividendes de 0,8 G\$ et des rachats d'actions de 0,7 G\$.

GREAT-WEST LIFE CO INC. (GREAT WEST)

- Le bénéfice net du deuxième trimestre s'est chiffré à 1 039 M\$, comparativement à 894 M\$ au deuxième trimestre de 2025.
Le bénéfice net ajusté^[9] s'est chiffré à 1 270 M\$, comparativement à 1 149 M\$ au deuxième trimestre de 2025.
- Le bénéfice net ajusté a augmenté de 11 % par rapport au deuxième trimestre de 2025, grâce à la progression soutenue des secteurs d'activité Retraite et Gestion du patrimoine de Great West, menée par Empower, ainsi qu'à la forte croissance des nouvelles affaires au sein des Solutions de gestion du capital du secteur Solutions de gestion du capital et des risques.
- Le 30 juin 2026, Empower a annoncé l'acquisition des activités d'administration de régimes de retraite et de garanties de Milliman, Inc. pour un montant de 340 M\$ US^[10]. À la clôture, l'acquisition permettra d'élargir la plateforme de solutions en milieu de travail d'Empower en ajoutant environ 130 G\$ US à l'actif des clients et 1,5 million de participants aux régimes, tout en bonifiant les capacités en matière d'administration de régimes à prestations déterminées et de régimes de garanties de santé et de bien-être.
- Great West a affiché un rendement des capitaux propres ajusté^[5] de 19,3 % et un rendement des capitaux propres de 17,2 %, atteignant pour un deuxième trimestre consécutif son objectif à l'égard d'un rendement des capitaux propres ajusté à moyen terme de plus de 19 %, en raison de la croissance de son bénéfice, du déploiement discipliné de ses capitaux et de ses rachats d'actions.

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[2] Tous les montants par action se rapportent aux actions participantes de la Société.

[3] Le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté présenté par IGM et la valeur de l'actif net ajustée sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des ratios financiers non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[4] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[5] Défini par Great West comme le « rendement des capitaux propres fondamental », un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué. En avril 2025, Great West a révisé ses objectifs de croissance à moyen terme, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2025. L'expression « à moyen terme » renvoie aux trois à cinq prochaines années.

[6] IGM classe sa participation dans Wealthsimple à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG). Par conséquent, celle-ci n'a pas d'incidence sur le bénéfice net. La Société contrôle et consolide Wealthsimple. L'augmentation de la juste valeur n'est donc pas reflétée dans le bénéfice net.

[7] La Société contrôle et consolide Sagard Holdings Management Inc. (SHMI). L'augmentation de la juste valeur n'est donc pas reflétée dans le bénéfice net.

[8] Devrait être finalisée au troisième trimestre de 2026, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

[9] Défini par Great West comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[10] Devrait être finalisée au second semestre de 2026, sous réserve des conditions de clôture habituelles et des approbations réglementaires.



FAITS SAILLANTS (SUITE)

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC. (IGM)

- Le bénéfice net du deuxième trimestre s'est chiffré à 261,5 M\$, comparativement à 246,7 M\$ au deuxième trimestre de 2025. Le bénéfice net ajusté^[1] s'est chiffré à 330,0 M\$, comparativement à 252,7 M\$ au deuxième trimestre de 2025.
- Le bénéfice net ajusté record met en évidence la croissance diversifiée des activités de gestion de patrimoine et de gestion d'actifs d'IGM, reflétant l'envergure de sa plateforme et la valeur de son portefeuille diversifié d'activités de gestion de patrimoine et d'actifs.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils^[2] se chiffraient à 343,3 G\$ au 30 juin 2026, soit une hausse de 9,3 % par rapport au 31 mars 2026 et une hausse de 20,9 % par rapport au 30 juin 2025.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques^[2], totalisaient 622,1 G\$ au 30 juin 2026, comparativement à 568,9 G\$ au 31 mars 2026 et à 521,1 G\$ au 30 juin 2025.

GROUPE BRUXELLES LAMBERT (GBL)

- GBL a déclaré une valeur de l'actif net^[2] de 13,1 G€, ou 100,77 € par action, au 30 juin 2026, comparativement à 14,0 G€, ou 105,37 € par action, au 31 décembre 2025.
- Au deuxième trimestre de 2026, GBL a complété des rachats d'actions pour un montant total de 77 M€.
- GBL a continué de faire progresser sa stratégie à moyen terme axée sur les placements privés directs dans des entreprises contrôlées ou contrôlées conjointement en annonçant des investissements de 2,3 G€ en 2026. Au cours du deuxième trimestre, conjointement avec CVC Capital Partners, GBL a lancé une offre publique d'achat volontaire visant Recordati S.p.A.^[3], et elle a complété son investissement dans Rayner. Après la fin du trimestre, GBL a également complété l'acquisition de BUKO Group.

SAGARD HOLDINGS INC. (SAGARD)

- Le 2 avril 2026, Sagard a complété l'acquisition précédemment annoncée d'Unigestion, favorisant davantage la croissance de sa plateforme de gestion d'actifs. La transaction a donné lieu à une augmentation de l'actif géré^[2], le faisant passer à 46,9 G\$ US au 30 juin 2026.

WEALTHSIMPLE FINANCIAL CORPORATION (WEALTHSIMPLE)

- Le nombre de clients de Wealthsimple a augmenté pour s'établir à 3,6 millions au 30 juin 2026, et son actif administré^[2] s'est chiffré à 155,6 G\$, soit une hausse de 25 % par rapport au 31 mars 2026 et une hausse de 84 % par rapport au 30 juin 2025.

[1] Le bénéfice net ajusté, le bénéfice net ajusté présenté par IGM et la valeur de l'actif net ajusté sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajusté par action sont des ratios financiers non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[3] Devrait être finalisée au quatrième trimestre de 2026, sous réserve de l'approbation des actionnaires et des autres conditions de clôture habituelles.



Deuxième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 690 M\$, ou 1,10 \$ par action, comparativement à 772 M\$, ou 1,20 \$ par action, en 2025.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes^[1] s'est chiffré à 974 M\$, ou 1,55 \$ par action, comparativement à 883 M\$, ou 1,38 \$ par action, en 2025.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2026, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 284 M\$, ou 0,45 \$ par action, sur le bénéfice et comprenaient principalement la quote-part revenant à la Société des ajustements suivants :

- Les ajustements de Great West représentant un montant négatif de 197 M\$, se rapportant principalement à l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, à l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions ainsi qu'à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction, et comprenant l'incidence de la consolidation.
- Les ajustements d'IGM représentant un montant négatif de 43 M\$ et se rapportant principalement aux charges de restructuration et autres charges découlant d'une initiative pluriannuelle visant à simplifier davantage l'organisation d'IGM, facteur partiellement contrebalancé par un profit à la vente partielle de la participation dans des entreprises associées.
- Les ajustements de Sagard et de Power Sustainable représentant un montant négatif de 16 M\$ et se rapportant principalement à un ajustement de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle de SHMI dans BEX Capital SAS (BEX), partiellement contrebalancé par la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle au sein de Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE).
- Les ajustements des activités propres et autres représentant un montant négatif de 28 M\$ et reflétant une charge pour perte de valeur au titre de la participation de la Société dans LMPG Inc. (LMPG) relativement à l'entente visant la vente de cette dernière, qui devrait être finalisée au troisième trimestre de 2026.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2025 avaient représenté une incidence défavorable nette de 111 M\$, ou 0,18 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Great West, partiellement contrebalancée par la quote-part revenant à la Société des ajustements d'IGM et de Power Sustainable.

Apport au bénéfice de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
	2026	2025	2026	2025
Great West ^[2]	871	790	712	615
IGM ^[2]	211	158	167	154
GBL ^[2]	(5)	(15)	(5)	(15)
Incidence de la consolidation – Great West et IGM ^[3]	(20)	(9)	(57)	10
Sociétés en exploitation cotées en bourse	1 057	924	817	764
Sagard et Power Sustainable ^[4]	29	93	13	142
Activités propres et autres ^{[5][6]}	(112)	(134)	(140)	(134)
	974	883	690	772
Par action participante	1,55	1,38	1,10	1,20
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	630,2	642,1	630,2	642,1

Sociétés en exploitation cotées en bourse : L'apport au bénéfice net s'est chiffré à 817 M\$, soit une augmentation de 6,9 % par rapport au deuxième trimestre de 2025, et l'apport au bénéfice net ajusté s'est chiffré à 1 057 M\$, soit une augmentation de 14,4 % par rapport au deuxième trimestre de 2025.

Great West : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 97 M\$, ou 15,8 %, et de 81 M\$, ou 10,3 %.

IGM : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont respectivement augmenté de 13 M\$, ou 8,4 %, et de 53 M\$, ou 33,5 %.

GBL : L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté ont tous les deux représenté un montant négatif de 5 M\$ au deuxième trimestre de 2026, comparativement à un apport au bénéfice net et à un apport au bénéfice net ajusté qui avaient tous les deux représenté un montant négatif de 15 M\$ au deuxième trimestre de 2025.

[1] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Great West et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

[3] Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

[5] Au cours du premier trimestre de 2026, la Société a modifié sa présentation : l'apport des entreprises autonomes au bénéfice net et au bénéfice net ajusté a été présenté dans les activités propres et autres. Les chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[6] Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, incluant la participation de la Société dans LMPG, ainsi que l'apport des activités propres de la Société et de la Corporation Financière Power (Financière Power), qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.



Sagard et Power Sustainable : L'apport de Sagard au bénéfice net et son apport au bénéfice net ajusté ont représenté des montants positifs respectifs de 10 M\$ et de 33 M\$. En 2025, l'apport de Sagard au bénéfice net et son apport au bénéfice net ajusté comprenaient un apport positif de 98 M\$ des activités d'investissement, principalement lié aux variations de la juste valeur du portefeuille d'actions de sociétés fermées. L'apport de Power Sustainable au bénéfice net et son apport au bénéfice net ajusté ont représenté des montants positifs respectifs de 3 M\$ et de 4 M\$.

Semestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 510 M\$, ou 2,39 \$ par action, comparativement à 1 461 M\$, ou 2,27 \$ par action, en 2025.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes^[1] s'est chiffré à 1 879 M\$, ou 2,98 \$ par action, comparativement à 1 670 M\$, ou 2,60 \$ par action, en 2025.

Apport au bénéfice de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
		2026	2025	2026	2025
Great West ^[2]		1 722	1 493	1 531	1 202
IGM ^[2]		391	307	347	301
GBL ^[2]		15	(12)	15	10
Incidence de la consolidation - Great West et IGM ^[3]		(32)	(14)	(82)	3
Sociétés en exploitation cotées en bourse		2 096	1 774	1 811	1 516
Sagard et Power Sustainable ^[4]		11	127	(45)	164
Activités propres et autres ^[5]		(228)	(231)	(256)	(219)
		1 879	1 670	1 510	1 461
Par action participante		2,98	2,60	2,39	2,27
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)		632,1	642,6	632,1	642,6

[1] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Great West et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

[3] Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

[5] Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, incluant la participation de la Société dans LMPG, ainsi que l'apport des activités propres de la Société et de la Financière Power, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Se reporter à la section Activités propres et autres ci-après.



Great-West Lifeco, la Financière IGM et Groupe Bruxelles Lambert

Résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2026

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du deuxième trimestre de Great West et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est possible d'obtenir des exemplaires dans leurs profils respectifs sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinc.com. Ces rapports de gestion sont aussi respectivement inclus aux parties B et C du rapport de gestion intermédiaire de la Société pour la période close le 30 juin 2026 disponible dans son profil sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca). L'information ci-dessous portant sur GBL est tirée de l'information publiée par GBL dans son rapport semestriel au 30 juin 2026. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.com.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Deuxième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 039 M\$, ou 1,16 \$ par action, comparativement à 894 M\$, ou 0,96 \$ par action, en 2025.

Le bénéfice net ajusté^[1] attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 1 270 M\$, ou 1,42 \$ par action, comparativement à 1 149 M\$, ou 1,24 \$ par action, en 2025.

Les ajustements du deuxième trimestre de 2026, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 231 M\$, comparativement à une incidence défavorable nette de 255 M\$ en 2025. Les ajustements de Great West comprenaient :

- l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, représentant un montant négatif de 168 M\$;
- l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, représentant un montant négatif de 34 M\$;
- la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction, représentant un montant négatif de 23 M\$;
- les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences, représentant un montant négatif de 6 M\$.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

Deuxième trimestre

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 261,5 M\$, ou 1,12 \$ par action, comparativement à 246,7 M\$, ou 1,04 \$ par action, en 2025.

Le bénéfice net ajusté^[2] attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 330,0 M\$, ou 1,41 \$ par action, comparativement à 252,7 M\$, ou 1,07 \$ par action, en 2025. Au deuxième trimestre de 2026, le bénéfice net ajusté d'IGM excluait une incidence défavorable nette principalement liée à des charges de restructuration et d'autres charges de 70,1 M\$, déduction faite de l'impôt, découlant d'une initiative pluriannuelle visant à simplifier davantage l'organisation d'IGM, facteur partiellement contrebalancé par un profit à la vente partielle de la participation dans des entreprises associées.

Au 30 juin 2026, l'actif géré et l'actif sous services-conseils^[3] totalisaient 343,3 G\$, soit une hausse de 9,3 % par rapport au 31 mars 2026 et une hausse de 20,9 % par rapport au 30 juin 2025. Les entrées nettes^[4] se sont chiffrées à 2,2 G\$ au deuxième trimestre de 2026, comparativement à des entrées nettes de 90 M\$ en 2025.

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

Deuxième trimestre

GBL a déclaré une perte nette de 12 M€, comparativement à une perte nette de 50 M€ en 2025.

GBL a déclaré une valeur de l'actif net^[3] de 13 079 M€, ou 100,77 € par action, au 30 juin 2026, comparativement à 14 035 M€, ou 105,37 € par action, au 31 décembre 2025.

[1] Défini par Great West comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Le bénéfice net ajusté présenté par IGM est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[3] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[4] Se rapportent à l'actif géré et à l'actif sous services-conseils.



Sagard et Power Sustainable

Résultats pour le trimestre clos le 30 juin 2026

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué), lequel correspond aux honoraires de gestion et aux produits liés au rendement tirés des honoraires, moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intéressement aux plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Deuxième trimestre

Le bénéfice net des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffré à 13 M\$, comparativement à un bénéfice net de 142 M\$ en 2025. Le bénéfice net ajusté^[1] des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffré à 29 M\$, comparativement à un bénéfice net ajusté de 93 M\$ en 2025.

Le bénéfice net ajusté inclut les éléments suivants :

- Un apport positif de 33 M\$ de Sagard comprenant un apport positif de 15 M\$ des activités de gestion d'actifs et un apport positif de 18 M\$ des activités d'investissement. Au deuxième trimestre de 2026, les ajustements de Sagard, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 23 M\$, comparativement à une incidence nulle à la période correspondante de 2025. Les ajustements comprenaient principalement un ajustement de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle de SHMI dans BEX, découlant d'une révision favorable des attentes à l'égard du bénéfice.
- Un apport négatif de 4 M\$ de Power Sustainable comprenant un apport négatif de 7 M\$ des activités de gestion d'actifs et un apport positif de 3 M\$ des activités d'investissement. Au deuxième trimestre de 2026, les ajustements de Power Sustainable, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence favorable nette de 7 M\$, comparativement à une incidence favorable de 49 M\$ pour la période correspondante de 2025. Les ajustements comprenaient principalement la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle^[2] au sein de PPSIE, attribuable à la diminution de la juste valeur des projets détenus dans le fonds.

Sommaire de l'actif géré^[3] (incluant les engagements non capitalisés^[3]) :

(en milliards de dollars)	30 juin 2026	30 juin 2025
Sagard ^[4]	65,1	43,0
Power Sustainable	4,3	4,0
Total	69,4	47,0
Pourcentage de l'actif géré de tiers et d'entreprises associées ^[5]	94 %	93 %

[1] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE conformément aux normes IFRS. Toutefois, les participations à titre de commanditaires détenues par des tiers comportent des clauses de rachat. Elles sont classées en tant que passifs financiers et sont réévaluées à leur valeur de rachat. Inclut la quote-part de la perte liée aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers.

Au 30 juin 2026, la valeur de l'actif net^[3] de PPSIE se chiffrait à 2 499 M\$, comparativement à 2 445 M\$ au 31 décembre 2025. Au deuxième trimestre de 2026, la juste valeur des actifs au sein du portefeuille a enregistré une diminution latente de 38 M\$, excluant les profits de change.

[3] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[4] Inclut la participation dans Wealthsimple évaluée à 4,4 G\$ au 30 juin 2026 (2,6 G\$ au 30 juin 2025) et exclut l'actif géré de la plateforme de placement en gestion privée de patrimoine de Sagard. Au deuxième trimestre de 2026, Sagard a fait l'acquisition d'une participation donnant le contrôle dans Unigestion, représentant un actif géré^[3] de 15,1 G\$ au 30 juin 2026.

[5] Les entreprises associées comprennent les engagements de Great West, d'IGM et de GBL, ainsi que les engagements des gestionnaires.



Valeur de l'actif net ajustée et fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes

Au 30 juin 2026

Valeur de l'actif net ajustée

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille sur une base combinée (la valeur de l'actif brut), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour une description et un rapprochement, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Au 30 juin 2026, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 112,94 \$, comparativement à 85,77 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 31,7 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		30 juin 2026	31 décembre 2025	Variation (%)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Great West	55 436	42 147	32
	IGM	11 713	9 144	28
	GBL	2 874	2 691	7
		70 023	53 982	30
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard ^[1]			
	Sociétés de gestion d'actifs, fonds d'investissement et autres ^[2]	1 897	1 482	28
	Wealthsimple ^[3]	1 682	1 465	15
	Power Sustainable ^[2]	842	902	(7)
		4 421	3 849	15
Autres	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 196	2 232	(2)
	Autres actifs et placements ^[1]	782	890	(12)
		2 978	3 122	(5)
	Valeur de l'actif brut	77 422	60 953	27
	Passif et actions privilégiées	(6 324)	(6 427)	2
	Valeur de l'actif net ajustée	71 098	54 526	30
	Actions en circulation (en millions)	629,5	635,7	
	Valeur de l'actif net ajustée par action	112,94	85,77	32

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] Comprend les sociétés de gestion ainsi que la juste valeur du capital exclusif investi dans les actifs gérés au sein des plateformes. La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

[3] Comprend les participations directe et indirecte de la Financière Power dans Wealthsimple, déduction faite de l'intéressement aux plus-values payable à Sagard au titre de sa participation dans Wealthsimple. Exclut la participation dans Wealthsimple détenue par d'autres entités au sein du groupe Power.

Participation de Power Corporation dans les sociétés en exploitation cotées en bourse

	Participation ^[1] (%)	Actions détenues ^[1] (en millions)	Prix de l'action	
			30 juin 2026	31 décembre 2025
Great West	68,6	613,4	90,37 \$	67,69 \$
IGM	63,9	147,9	79,18 \$	61,81 \$
GBL ^[2]	17,5	22,8	79,70 €	75,95 €

[1] Au 30 juin 2026.

[2] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

**Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes**

La valeur comptable par action participante représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation, divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière. Le calcul des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes correspond à l'actif total de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, incluant les participations dans les filiales présentées selon la méthode de la mise en équivalence, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.

Au 30 juin 2026, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 37,74 \$, comparativement à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 3,9 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)		30 juin 2026	31 décembre 2025	Variation (%)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Great West	18 003	17 237	4
	IGM	4 441	4 337	2
	GBL	3 120	3 291	(5)
		25 564	24 865	3
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard ^[1]			
	Sociétés de gestion d'actifs, fonds d'investissement et autres	1 611	1 230	31
	Wealthsimple ^[2]	96	116	(17)
	Power Sustainable ^[3]	25	179	(86)
		1 732	1 525	14
Autres	Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 196	2 232	(2)
	Autres actifs et placements ^[1]	788	887	(11)
		2 984	3 119	(4)
Total de l'actif		30 280	29 509	3
Passif et actions privilégiées		(6 520)	(6 427)	(1)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes		23 760	23 082	3
Actions en circulation (en millions)		629,5	635,7	
Valeur comptable par action participante		37,74	36,31	4

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] Comprend les participations directe et indirecte de la Financière Power dans Wealthsimple, déduction faite de l'intéressement aux plus-values payable à Sagard au titre de sa participation dans Wealthsimple. Exclut la participation dans Wealthsimple détenue par d'autres entités au sein du groupe Power.

[3] Au cours du semestre clos le 30 juin 2026, la Société a reçu des distributions de 154 M\$, lesquelles ont réduit la valeur comptable de la participation dans Power Sustainable.



Dividende sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 66,75 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 30 octobre 2026 aux actionnaires inscrits le 29 septembre 2026.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 octobre 2026 aux actionnaires inscrits le 24 septembre 2026.

Série	Symbole boursier	Montant	Série	Symbole boursier	Montant
Série A	POW.PR.A	35 ¢	Série G	POW.PR.G	35 ¢
Série B	POW.PR.B	33,4375 ¢	Série H	POW.PR.H	35,9375 ¢
Série C	POW.PR.C	36,25 ¢	Série I	POW.PR.I	35,3125 ¢
Série D	POW.PR.D	31,25 ¢			

Renseignements à l'intention des investisseurs

Accès aux documents sur les résultats trimestriels :

Le communiqué et le rapport aux actionnaires portant sur les résultats du deuxième trimestre sont accessibles sur le site Web de Power Corporation, au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs

Relations avec les investisseurs :

514-286-7400
relations.investisseurs@powercorp.com

Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels :

Power Corporation tiendra une conférence téléphonique et webdiffusion audio en direct sur les résultats le vendredi 31 juillet 2026, à 8 h 30 (heure de l'Est). Une période de questions et réponses à l'intention des analystes suivra la présentation. Les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes sont invités à participer en mode écoute seulement, par téléphone ou par webdiffusion audio en direct.

La webdiffusion audio ainsi que les documents relatifs à la présentation seront disponibles au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations.

Pour participer par téléphone, veuillez composer le 1-833-752-3688, sans frais en Amérique du Nord, ou le 1-647-846-8526 pour les appels provenant de l'international.

Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible à partir de 11 h 30 (heure de l'Est) le 31 juillet 2026 et jusqu'au 10 novembre 2026 en composant le 1-855-669-9658, sans frais en Amérique du Nord, ou le 1-412-317-0088 pour les appels provenant de l'international, suivi du code d'accès 1429562#.

Une version archivée de la webdiffusion sera également disponible sur le site Web de Power Corporation.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.powercorporation.com.

Au 30 juin 2026, Power Corporation détenait les intérêts économiques suivants :

100 % - Financière Power	www.powerfinancial.com
68,6 % Great-West Lifeco ^[1] (TSX : GWO)	www.greatwestlifeco.com
63,9 % Financière IGM ^[2] (TSX : IGM)	www.igmfinancial.com
17,5 % GBL ^[3] (Euronext : GBLB)	www.gbl.com
52,3 % Wealthisimple ^[4]	www.wealthsimple.com
Plateformes de placement	
Sagard ^[5]	www.sagard.com
Power Sustainable ^[6]	www.powersustainable.com

[1] La Société détenait une participation de 68,6 % dans Great West, et IGM détenait une participation additionnelle de 2,5 % dans Great West.

[2] La Société détenait une participation de 63,9 % dans IGM, et Great West détenait une participation additionnelle de 4,0 % dans IGM.

[3] Détenue par l'entremise de Parjointco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[4] Participation non diluée détenue par Portag3 Ventures Limited Partnership (Portage Ventures I), la Financière Power et IGM, représentant une participation entièrement diluée de 40,7 %.

[5] La Société détenait une participation de 44,6 % dans Sagard Holdings Management Inc., et Great West et GBL détenaient également des participations respectives de 10,8 % et de 4,1 % dans celle-ci.

[6] La Société détenait une participation de 72,6 % dans Power Sustainable Manager Inc., et Great West détenait également une participation de 20,3 % dans celle-ci.



Sommaire des résultats

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net ajusté^[1]				
Great West ^[2]	871	790	1 722	1 493
IGM ^[2]	211	158	391	307
GBL	(5)	(15)	15	(12)
Incidence de la consolidation – Great West et IGM ^[3]	(20)	(9)	(32)	(14)
	1 057	924	2 096	1 774
Sagard et Power Sustainable	29	93	11	127
Activités propres et autres ^[4]	(112)	(134)	(228)	(231)
Bénéfice net ajusté^[5]	974	883	1 879	1 670
Ajustements ^[6]	(284)	(111)	(369)	(209)
Bénéfice net^[5]				
Great West ^[2]	712	615	1 531	1 202
IGM ^[2]	167	154	347	301
GBL ^[2]	(5)	(15)	15	10
Incidence de la consolidation – Great West et IGM ^[3]	(57)	10	(82)	3
	817	764	1 811	1 516
Sagard et Power Sustainable	13	142	(45)	164
Activités propres et autres ^[4]	(140)	(134)	(256)	(219)
Bénéfice net^[5]	690	772	1 510	1 461
Bénéfice par action – de base^[5]				
Bénéfice net ajusté	1,55	1,38	2,98	2,60
Ajustements	(0,45)	(0,18)	(0,59)	(0,33)
Bénéfice net	1,10	1,20	2,39	2,27

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Great West, d'IGM, de Sagard et Power Sustainable, ainsi que des activités propres et autres avec leur bénéfice net, ainsi qu'un rapprochement de l'apport de GBL au bénéfice net ajusté, se reporter aux sections Mesures financières non conformes aux normes IFRS, Sagard et Power Sustainable, et Activités propres et autres ci-après.

[2] L'apport au bénéfice net et l'apport au bénéfice net ajusté sont fondés sur le bénéfice présenté par Great West et IGM. L'apport au bénéfice net est fondé sur le bénéfice présenté par GBL.

[3] Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Comprend l'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté des autres activités d'investissement de la Société, incluant la participation de la Société dans LMPG, ainsi que l'apport des activités propres, qui incluent les charges d'exploitation, les charges financières, l'amortissement, l'impôt sur le bénéfice et les dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[5] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[6] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.



Sagard et Power Sustainable

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Apport aux éléments suivants de Power Corporation :				
Bénéfice net (perte nette) ajusté				
Activités de gestion d'actifs ^[1]				
Sagard	15	8	10	4
Power Sustainable	(7)	(14)	(17)	(20)
Activités d'investissement (capital exclusif)				
Sagard ^[2]	18	98	18	139
Power Sustainable ^[3]	3	1	–	4
Bénéfice net (perte nette) ajusté	29	93	11	127
Ajustements ^[4]				
Sagard (activités de gestion d'actifs)	(23)	–	(23)	–
Power Sustainable (activités d'investissement)	7	49	(33)	37
	(16)	49	(56)	37
Bénéfice net (perte nette)	13	142	(45)	164

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par les plateformes de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthisimple. Les résultats du deuxième trimestre de 2026 comprennent une charge de 17 M\$ liée à la quote-part revenant à la Société de l'intéressement aux plus-values à payer en raison de l'augmentation de la juste valeur de la participation détenue dans Wealthisimple (charge de 14 M\$ comptabilisée au deuxième trimestre de 2025).

[3] Comprend principalement la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées de PPSIE, ainsi que les variations de la juste valeur des autres investissements gérés au sein de la plateforme Power Sustainable.

[4] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.

Activités propres et autres

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net (perte nette) ajusté				
LMPG ^[1]	–	(2)	(6)	(7)
Autres placements d'entreprise ^[2]	29	(18)	52	4
Charges d'exploitation et autres charges ^[3]	(86)	(67)	(163)	(133)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(55)	(47)	(111)	(95)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(112)	(134)	(228)	(231)
Ajustements ^[4]	(28)	–	(28)	12
Bénéfice net (perte nette)	(140)	(134)	(256)	(219)

[1] La participation de la Société dans LMPG était auparavant présentée séparément dans les entreprises autonomes. Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[2] Comprend les profits ou les pertes liés à la juste valeur sur les placements détenus par la Société dans des fonds d'investissement, ainsi que les profits ou les pertes de change et les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

[3] Comprend les charges d'exploitation, les variations de la juste valeur des droits à la plus-value des actions jumelés, les charges financières, l'amortissement et l'impôt sur le bénéfice de la Société et de la Financière Power.

[4] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité (IFRS), à moins d'indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, à moins d'indication contraire.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de Great West et d'IGM. Ils comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Great West les incidences liées aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme; la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs; l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires; et l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que les éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par la direction d'une filiale ou d'une entreprise contrôlée conjointement, notamment : les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences (incluant les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement); les règlements juridiques significatifs; les charges pour perte de valeur significatives; les incidences significatives de la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé, incluant celles qui découlent des modifications des taux d'imposition, et des autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux; certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, incluant ceux qui sont liés à une participation dans une entreprise associée ou une entreprise contrôlée conjointement; les incidences liées aux réévaluations découlant de l'évolution des marchés qui entraînent une non-concordance comptable, incluant la réévaluation des dérivés dont l'élément couvert n'est pas également évalué à la juste valeur et à l'égard desquels la comptabilité de couverture n'est pas appliquée et la réévaluation des passifs au titre des rachats, des bons de souscription d'actions et des options de conversion de dettes convertibles et échangeables; l'incidence de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle se rapportant à PPSIE en raison des variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein du fonds, ainsi que de la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers; et d'autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.

Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins les charges liées aux plateformes de placement qui comprennent i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Les produits liés au rendement tirés des honoraires représentent la tranche réalisée des produits liés au rendement tirés des véhicules de capitaux perpétuels qui i) sont évalués et devraient être reçus sur une base récurrente; ii) ne dépendent pas d'événements de réalisation liés aux placements sous-jacents; et iii) ne sont pas assujettis à une disposition de récupération de la rémunération. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents. La direction utilise cette mesure pour évaluer la rentabilité des activités de gestion d'actifs des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion et les produits liés au rendement tirés des honoraires, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

La valeur de l'actif net ajustée est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour évaluer leur valeur. La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée (également désignée comme la « valeur de l'actif brut »), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Great West, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. La définition de la valeur de l'actif net ajustée comporte un certain nombre d'hypothèses, de jugements et d'estimations qui peuvent s'avérer inexacts, et la valeur de l'actif net ajustée par action ne constitue ni une représentation ni une garantie de la valeur qu'un détenteur d'action participante pourra réaliser. Cette mesure présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes, le bénéfice tiré des honoraires, la valeur de l'actif net ajustée, le bénéfice net ajusté par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.

Présentation des activités à titre de société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Great West, IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction des apports au bénéfice des secteurs opérationnels.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Great West, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie du plus récent rapport de gestion de la Société présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle, qui sont présentés à la note 20 des états financiers consolidés intermédiaires. Cette présentation est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation consolidées.



RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Power Corporation

Bénéfice net ajusté

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	974	883	1 879	1 670
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt				
Great West	(197)	(168)	(241)	(286)
IGM	(43)	8	(44)	6
GBL	–	–	–	22
Sagard et Power Sustainable	(16)	49	(56)	37
Activités propres et autres	(28)	–	(28)	12
	(284)	(111)	(369)	(209)
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	690	772	1 510	1 461

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Great West, d'IGM, de GBL, de Sagard et Power Sustainable, et des activités propres et autres.

**Ajustements** (exclus du bénéfice net ajusté)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Great West ^[1]				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(152)	(80)	(131)	(157)
(Charge) économie d'impôt	37	8	27	23
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(18)	(3)	(17)	(32)
(Charge) économie d'impôt	2	1	3	8
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) ^[2]	(6)	(124)	(35)	(133)
(Charge) économie d'impôt	2	41	9	43
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(32)	(34)	(63)	(69)
(Charge) économie d'impôt	8	8	16	18
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales	–	–	3	–
(Charge) économie d'impôt	–	8	(3)	8
	(159)	(175)	(191)	(291)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[3]	(41)	7	(53)	5
(Charge) économie d'impôt	3	–	3	–
	(197)	(168)	(241)	(286)
IGM ^[1]				
Charges de restructuration et autres charges (avant impôt)	(61)	–	(61)	–
(Charge) économie d'impôt	16	–	16	–
Rémunération fondée sur des actions de Rockefeller (avant impôt)	(1)	–	(1)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
Profit à la vente partielle de la participation dans des entreprises associées	7	–	7	–
(Charge) économie d'impôt	(1)	–	(1)	–
Quote-part des ajustements de Great West (avant impôt)	(4)	(4)	(4)	(6)
	(44)	(4)	(44)	(6)
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[3]	1	14	–	14
(Charge) économie d'impôt	–	(2)	–	(2)
	(43)	8	(44)	6
GBL				
Profit d'Affidea lié à la modification de sa dette (avant impôt et après impôt)	–	–	–	22
Sagard et Power Sustainable				
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle de Sagard (avant impôt)	(24)	–	(24)	–
(Charge) économie d'impôt	1	–	1	–
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle de PPSIE et autres incidences liées au marché (avant impôt)	7	38	(33)	24
(Charge) économie d'impôt	–	11	–	13
	(16)	49	(56)	37
Activités propres et autres				
Charge pour perte de valeur liée à LMPG (avant impôt)	(28)	–	(28)	–
Réévaluation par LMPG des passifs d'impôt différé	–	–	–	12
	(28)	–	(28)	12
	(284)	(111)	(369)	(209)

[1] Selon les données présentées à cet égard par Great West et IGM.

[2] Les incidences de la transformation des activités et les autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.

[3] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés; et ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Great West et IGM pour les placements faisant l'objet d'une propriété commune, incluant un profit réalisé comptabilisé par IGM au deuxième trimestre de 2025 à la vente d'une partie de sa participation dans Conquest Planning Inc., un placement d'entreprise classé par IGM comme étant à la JVAERG.

**Valeur de l'actif net ajustée**

La valeur de l'actif net ajustée correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. La valeur de l'actif net ajustée par action de la Société est présentée selon une approche transitive.

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 juin 2026	31 décembre 2025
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes - mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social - actions participantes	9 123	9 159
Bénéfices non distribués	11 377	11 674
Réserves	3 260	2 249
	23 760	23 082
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Great West	37 433	24 910
IGM	7 272	4 807
GBL	(246)	(600)
Sagard et Power Sustainable	2 689	2 324
Autres placements ^[2]	(6)	3
Ajustements des autres passifs ^[1]	196	–
	47 338	31 444
Valeur de l'actif net ajustée - mesure financière non conforme aux normes IFRS	71 098	54 526
Par action ^[3]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	37,74	36,31
Valeur de l'actif net ajustée	112,94	85,77

[1] Se reporter au tableau ci-après pour obtenir plus de détails sur les ajustements de la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[3] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.



Au 30 juin 2026, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 112,94 \$, comparativement à 85,77 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 31,7 %. Au 30 juin 2026, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 37,74 \$, comparativement à 36,31 \$ au 31 décembre 2025, soit une augmentation de 3,9 %.

	30 juin 2026			31 décembre 2025		
(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Great West	18 003	37 433	55 436	17 237	24 910	42 147
IGM	4 441	7 272	11 713	4 337	4 807	9 144
GBL ^[1]	3 120	(246)	2 874	3 291	(600)	2 691
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	355	276	631	164	244	408
Power Sustainable	7	–	7	–	–	–
Activités d'investissement						
Sagard ^[3]						
Fonds d'investissement et autres ^[4]	1 256	10	1 266	1 066	8	1 074
Wealthsimple ^[5]	96	1 586	1 682	116	1 349	1 465
Power Sustainable	18	817	835	179	723	902
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 196	–	2 196	2 232	–	2 232
Autres actifs et placements ^[3]	788	(6)	782	887	3	890
Total de l'actif de la société de portefeuille	30 280	47 142	77 422	29 509	31 444	60 953
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Déventures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ^[6] ^[7]	1 443	(196)	1 247	1 350	–	1 350
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	4 180	–	4 180	4 180	–	4 180
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	6 520	(196)	6 324	6 427	–	6 427
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS) / Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	23 760	47 338	71 098	23 082	31 444	54 526
Par action	37,74		112,94	36,31		85,77

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net présentée par GBL se chiffrait à 3,7 G\$ (2,3 G€) au 30 juin 2026 (3,9 G\$ [2,4 G€] au 31 décembre 2025).

[2] La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur. La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

[3] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour la période considérée.

[4] Comprend les placements de la Financière Power dans Portage Ventures I et Portag3 Ventures II Limited Partnership (Portage Ventures II).

[5] Représente les participations directe et indirecte de la Financière Power dans Wealthsimple, déduction faite de l'intéressement aux plus-values payable à Sagard au titre de sa participation dans Wealthsimple. Exclut la participation dans Wealthsimple détenue par d'autres entités au sein du groupe Power.

[6] Conformément à IAS 12 *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[7] Les autres passifs comprennent un ajustement de la valeur de l'actif net visant à éliminer l'incidence de l'obligation d'achat en vertu du régime d'achat d'actions automatique au 30 juin 2026, puisque celle-ci se rapporte aux rachats d'actions comportant des droits de vote limités effectués en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités après le trimestre.



Le présent communiqué contient également d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action. La section ci-dessous présente la description et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS incluses dans le présent communiqué, telles qu'elles ont été présentées par les filiales de la Société. L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du deuxième trimestre de Great West et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir un exemplaire directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.ca) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com.

Great West

Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Great West

Le bénéfice net ajusté^[1] reflète le point de vue de la direction de Great West sur la performance des activités sous-jacentes de Great West et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes par rapport au bénéfice net. Le bénéfice net ajusté exclut les éléments suivants du bénéfice net :

- L'incidence liée aux marchés lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme.
- La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs.
- Les incidences de la transformation des activités et d'autres incidences qui, lorsqu'elles sont exclues, aident à expliquer la performance des activités sous-jacentes de Great West, notamment les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, les incidences des modifications des taux d'imposition sur la réévaluation des actifs et des passifs d'impôt différé et les autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, et le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance des activités sous-jacentes de Great West.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net ajusté - mesure financière non conforme aux normes IFRS ^{[1][2]}	1 270	1 149	2 509	2 179
Ajustements ^[3]				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	(222)	(116)	(192)	(229)
(Charge) économie d'impôt	54	12	40	34
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(25)	(5)	(24)	(47)
(Charge) économie d'impôt	2	2	4	12
Incidences de la transformation des activités et autres incidences (avant impôt) ^[4]	(9)	(181)	(51)	(194)
(Charge) économie d'impôt	3	60	13	63
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(47)	(51)	(92)	(102)
(Charge) économie d'impôt	13	13	24	27
Modifications aux lois fiscales et autres incidences fiscales (avant impôt)	-	-	5	-
(Charge) économie d'impôt	-	11	(5)	11
	(231)	(255)	(278)	(425)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ^[2]	1 039	894	2 231	1 754

[1] Défini comme le « bénéfice fondamental » et identifié comme une mesure financière non conforme aux PCGR par Great West.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Great West.

[3] Désigné par Great West comme les « éléments exclus du bénéfice fondamental ».

[4] Les incidences de la transformation des activités et les autres incidences comprennent les coûts d'acquisition et de désinvestissement, ainsi que les charges de restructuration et d'intégration.



Financière IGM

Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires exclut les ajustements, qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction d'IGM considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre moins significative. Le bénéfice net ajusté exclut également la quote-part revenant à IGM des éléments que Great West exclut de son bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS dans le calcul du bénéfice fondamental de Great West.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2026	2025	2026	2025
Bénéfice net ajusté - mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	330,0	252,7	614,3	490,5
Ajustements ^[2]				
Charges de restructuration et autres charges (avant impôt)	(95,3)	–	(95,3)	–
(Charge) économie d'impôt	25,2	–	25,2	–
Rémunération fondée sur des actions de Rockefeller (avant impôt)	(0,9)	–	(0,9)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
Profit à la vente partielle de la participation dans des entreprises associées (avant impôt)	9,9	–	9,9	–
(Charge) économie d'impôt	(0,9)	–	(0,9)	–
Autres éléments de Great West	(6,5)	(6,0)	(7,0)	(10,0)
Bénéfice net - mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	261,5	246,7	545,3	480,5

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

[2] Désigné comme les « autres éléments » par IGM.

AUTRES MESURES

Le présent communiqué de presse et les autres documents d'information continue comprennent également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « cumul de l'intéressement aux plus-values latent », « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « engagements en capital », « intéressement aux plus-values », « valeur de l'actif net », « actifs sans honoraires » et « engagements non capitalisés ». Se reporter à la section Autres mesures du plus récent rapport de gestion de la Société, lequel est disponible dans le profil SEDAR+ de la Société au www.sedarplus.ca, pour obtenir des définitions de ces mesures. Ces définitions sont par ailleurs intégrées par renvoi dans les présentes.

DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, et les engagements en capital à l'égard des stratégies des plateformes de placement, le calendrier et l'incidence prévue de la cession par la Société de sa participation dans LMPG, l'incidence prévue de l'investissement de SHMI dans Unigestion, la stratégie de GBL visant à simplifier son portefeuille, ainsi que le calendrier et les incidences prévus de ses investissements dans des actifs privés directs, le calendrier et les incidences prévues de l'acquisition par Great West des activités d'administration de régimes de retraite et de garanties de Milliman, Inc., les incidences prévues de l'acquisition par IGM de participations additionnelles dans Northleaf, les incidences des initiatives de simplification d'IGM et de ses investissements prévus dans des capacités d'intelligence artificielle, ainsi que les attentes publiées par les filiales de la Société. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».



De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, des changements touchant les administrations, la réglementation, la législation et les politiques gouvernementales, des modifications aux lois fiscales, les incidences des relations commerciales, des tensions commerciales persistantes et de l'évolution des politiques fiscales, des tensions géopolitiques et des répercussions économiques connexes, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique, de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, la finalisation de transactions stratégiques, d'acquisitions, de désinvestissements, ou d'autres stratégies de croissance et d'optimisation selon les modalités prévues, y compris l'obtention des approbations requises au moment et selon les modalités prévues, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, le fait que l'on ne s'attend pas à ce que les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs aient une incidence importante sur la Société. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion annuel et son rapport de gestion intermédiaire subséquent, ainsi que sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.ca.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400